

## CONSEIL DE QUARTIER : LE DOMAINE

**Lundi 11 octobre 2021 à 20h – Ecole P. BERT**

Président du conseil de quartier : Monsieur le Maire

Vice-présidente : Madame BUROND-DRUON

*Nombre de riverains présents : 60*

### **Introduction du Maire :**

Monsieur le Maire remercie les participants à cette 3<sup>ème</sup> réunion de Conseil de Quartier relative au Domaine et fait lecture du compte rendu du conseil précédent.

### **VOIRIE/ SÉCURITÉ :**

**IL EST RAPPELÉ AUX HABITANTS DU DOMAINE QUE LA VITESSE EST LIMITÉE A 30 Km/h DANS TOUTES LES RUES**

- À la suite des changements de circulation devant l'école Paul Bert qui permet une rentrée et sortie sereine et sécuritaire pour les enfants , les riverains se plaignent qu'autour du rond-point il arrive qu'il y ait 4 véhicules arrêter de front ,des parents de cette école , présents dans la salle, demandent simplement aux parents de se garer et sortir de leur véhicule afin d'accompagner leurs enfants. Les panneaux de signalisation implantés au niveau du rond-point ne sont pas

compréhensibles pour beaucoup , la municipalité va réfléchir pour les changer.

- Il est demandé d'envisager de mettre l'avenue Paul Verlaine en sens unique afin d'éviter une sortie sur la route de Saint-Vrain, la visibilité étant réduite et donc dangereuse.
- Avenue du Général Leclerc : il a été constaté des vitesses excessives et le non-respect du stop se trouvant au croisement avec l'avenue des fleurs ; des chicanes sont-elles envisageables ? De plus la plaque PTT s'affaisse et devient dangereuse ,cela va être signalé aux ST
- Il serait bien de rappeler à nos enfants que les vélos et les trottinettes sont des moyens de transports dangereux et que respecter le code de la route est important.
- Avenue de la Brière :il est rappelé que les transports dépendent de la CCVE ; effectivement la loi dit que 2 bus ne peuvent se croiser dans une rue étroite, la société a pourtant bien rappelé aux chauffeurs de ne pas rouler sur les trottoirs ;les riverains ne veulent pas que l'on réduise les trottoirs ,un relevé topographique complet a été fait et il est envisagé une zone de renforcement pour que le bus attende que l'autre soit passé avant de s'engager dans la rue. Néanmoins, une discussion avec le maire de Baulne M. Bernard , qui est chargé des dossiers transports à la CCVE a eut lieu afin qu'il relance le dossier pour un éventuel changement de circuit de bus afin d'éviter les croisements dans cette rue.

En revanche les riverains sont contents des travaux de voirie(40.000€) qui ont été fait même si ce n'est que de la réparation mais du coup les automobilistes roulent vite. En revanche, ils aimeraient être informés la prochaine fois quand il y aura des travaux dans la rue.

- Avenue du château, les riverains se garent dans le virage ce qui gêne la visibilité des conducteurs ; Le week-end, notamment , les clients du restaurant avenue de la Juine se garent n'importe comment et des 2 côtés de la chaussée rendant difficile la circulation.
- Chemin de la longue raie : à la sortie de ce chemin menant à l'avenue de la gare, un véhicule et fréquemment stationné sur le côté droit empêchant toute visibilité pour sortir.
- Avenue de la gare il est demandé le traçage d'un passage piéton .
- La déviation CD31 est toujours bloquée à cause de la découverte d'espèces protégées mais le rond-point au niveau d'Aubin va se faire en fin d'année.
- Il est rappelé aux Ittevillois que l'espace public ne doit pas être filmé par les caméras privées, des contrôles seront effectués.
- Les habitants de l'avenue du midi, proches de l'école maternelle Pablo Picasso signalent un trafic illégal et souhaiteraient un passage de la PM tard le soir ; Rappel qu'il n'y a pas de PM le soir

## **ENTRETIEN/ ENVIRONNEMENT :**

- Les habitants trouvent que la ville est sale, que les gens jettent masques, canettes, tickets à gratter...il manque des poubelles.
- Il est rappelé que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains et la chaussée à la mairie.
- Un container à vêtements à été implanté place de la commune de Paris.
- Les habitants du chemin des près picard veulent savoir quand leurs bas cotés seront nettoyés par suite de la coulée de boue du champ voisin, la demande sera transmise aux ST ;ils souhaiteraient également qu'un muret de soutènement soit posé afin d'éviter de nouveau des coulées de boues
- Chemin des près picard :les riverains attendent toujours leur raccordement au tout-à-l'égout, monsieur le maire va contacter Mr Dugouin à ce sujet.

## **LA COLLECTE DES DECHETS :**

- ✓ Pour donner suite à l'annonce par la CCVE , de l'arrêt des sacs pour les déchets verts par la mise en place de containers(à location part fixe) à domicile avec une levée tous les 15 jours la municipalité a décidé de sortir de ce schéma, d'autant plus qu'avec le changement de direction au Siredom , une augmentation faramineuse est annoncée. Il est donc envisagé le ramassage des déchets verts par une société tous les 15 jours.
- ✓ A partir d'octobre , des composteurs seront disponible à la CCVE
- ✓ L'accès à la déchèterie reste de 40 passages par an
- ✓ Les levées comprises dans le forfait n'existeront plus
- ✓ Le ramassage des containers des ordures ménagères (vert)aura lieu tous les 15 jours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 , 7 levées exceptionnelles seront assurées l'été et pendant les fêtes de Noel.

## **DOMAINES & REFLEXIONS DIVERS :**

- ❖ **La réserve citoyenne** : Elle est en cours de finalisation , dans un premier temps des professionnels ont été contacté, suivront les citoyens qui se ont fait connaitre auprès de la mairie pour en faire partie. Les locaux pour accueillir cette réserve sont prêts et les

responsables sont Mme Delplanque Nadège, correspondante défense et Mr Faugère Yohann.

- ❖ **City-Stade** : les travaux sont finis et il est ouvert aux jeunes
  
- ❖ **Skate Park** : Se pose la question de son emplacement car les jeunes du domaine n'ont pas de lieu à eux. Près de Pablo Picasso , les habitants craignent le bruit, certains proposent à côté du gymnase Pesquet mais il faudrait fermer le lieu à partir d'une certaine heure pour la tranquillité des riverains. Les riverains seront concertés avant décision.
  
- ❖ **La poste** : Suite à une infiltration au niveau de la toiture, que nous avons réparé, il a été découvert des champignons et le CHSCT de la poste a donné un avis défavorable quand a la reprise du travail pour les employés ; des travaux vont être effectués et la poste pourra ouvrir dans de bonnes conditions
  
- ❖ Certains riverains montent des murs pour clôturer leur jardin trop haut , attention à la réglementation , des contrôles seront effectués par le service urbanisme.
  
- ❖ Demande est faite par les riverains d'ouvrir le portail derrière Pesquet pour les personnes venant du domaine .
  
- ❖ Certains s'interrogent sur le devenir du château , C'est France Pierre qui en est le propriétaire et qui veut en faire des logements , pour l'instant projet en stand-by, seule la porte extérieure est classée.
  
- ❖ **La fibre** : Sur le domaine elle est bientôt installée mais pas encore opérationnelle ; elle devrait l'être fin décembre mais par un seul operateur puis ouverte à tous dans 1 an

❖ Travaux

- a. La municipalité envisage l'implantation d'une mini-crèche sur le domaine
- b. Le devenir de la place de la commune de Paris fera l'objet d'une concertation ultérieurement.
- c. La gendarmerie :Essonne habitat, le bailleur , étudie le plan d'aménagement que nous lui avons proposé, le leur ne correspondant pas à notre architecture rurale .
- d. L'implantation de commerces aux Fauvettes est en bonne voie.
- e. Les salles Brassens et Cerdan vont rénovées :la toiture et les portes à Cerdan ont été changé et la climatisation et la toiture de Brassens vont suivre.

\*\*\*\*\*

Remerciements à tous les résidents participants pour leur implication.

**Le prochain conseil de quartier aura lieu  
début février 2022**